

Contribution d'Emancipation au CDFN de mars 2026

Dans le monde entier, les menaces s'accroissent contre les droits des peuples, les conquêtes sociales et démocratiques, voire la simple préservation des conditions de la vie humaine. Cela se traduit par l'accentuation des guerres, qui peuvent aller jusqu'à des pratiques génocidaires comme au Soudan ou en Palestine. Quand elles ne sont pas déjà en guerre, les puissances impérialistes (y compris européennes) mettent en place une augmentation accélérée des budgets militaires et un processus de militarisation des sociétés pour produire le consentement à la guerre et à ses massacres et aussi pour voler les profits du système de production capitaliste.

En France, cette offensive de militarisation suppose également de museler toute opposition à la politique du gouvernement qui prévoit des attaques de grandes ampleurs contre les droits sociaux et les services publics. Le budget 2026 est un pas important en ce sens, il préfigure des attaques plus vastes. Ce budget pour l'éducation nationale entraîne 4000 suppressions de postes. Dans ce contexte, même pas une seule journée de grève n'avait été prévue par l'intersyndicale de l'Education pour dénoncer ce budget immonde. Les directions syndicales ont une lourde responsabilité dans la situation, puisqu'au lieu d'impulser un mouvement contre le budget, elles font le choix de ne pas agir. Cette orientation se retrouve aussi au niveau de la Fonction publique et au niveau interprofessionnel, alors que le budget adopté prévoit des attaques sur tous les plans : sécurité sociale, santé, environnement...

Faute de cadre national, c'est au niveau local que la mobilisation des personnels, et parfois de la jeunesse et des parents d'élèves, s'est construite. Partout en France, à Marseille, Lyon, Toulouse, Dijon..., les personnels des collèges et lycées s'insurgent contre les conditions de rentrée, par le biais d'AG auto-organisées. Dans plusieurs établissements, ce sont aussi les lycéen·nes et les parents qui se mobilisent contre la dégradation des conditions d'étude, souvent en butte à la répression policière ou judiciaire : la solidarité des personnels est indispensable pour y faire face à la répression qui les frappe.

Alors que les DHG 2025 permettent à peine aux établissements de fonctionner, celles de 2026 préparent d'une dégradation sans précédent :

- des effectifs qui explosent, en particulier dans les quartiers populaires. L'école y est pourtant un des derniers services publics présents.
- l'abandon de projets et dispositifs pédagogiques faute de financement (IMP, HSE)
- la montée des tensions dans de nombreux établissements et écoles
- une inclusion scolaire rendue de plus en plus difficile
- des remplacements de plus en plus rares

Cette mobilisation est bien souvent initiée dans les établissements, parfois accompagnée par les sections syndicales départementales. Ainsi des journées de grèves ont été annoncées dans plusieurs départements et académies malgré l'absence d'appel, que ce soit contre les baisses de DGH ou les fermetures de classe dans le premier degré, ou sur l'éducation prioritaire. En parallèle, des AED, AESH, des personnels de Vie scolaire se mobilisent, à la fois pour obtenir la création de postes mais aussi pour faire progresser leurs droits. Dans nombre d'établissements, les revendications ne se limitent pas à la question des moyens pour la rentrée, elles mettent en cause la militarisation de l'école.

Les directions syndicales, y compris au niveau interprofessionnel, ont fait preuve d'une grande passivité face à la politique d'austérité et de militarisation mises en place par Macron et son gouvernement. L'intersyndicale après le succès de la journée d'action du 18 septembre (grâce à la dynamique du mouvement "Bloquons tout" avec lequel elle a refusé de construire des convergences), a mis fin à la mobilisation avec un pseudo ultimatum pour le 02 octobre, puis s'en est remise au débat parlementaire, refusant ainsi de donner des perspectives de lutte. En mars, elle a ignoré les potentialités de lutte por-

tées par la "Semaine noire". Or, les défaites et les batailles non menées font prospérer le désespoir et l'extrême droite.

Dans l'éducation, contrainte par les mobilisations à la base, l'intersyndicale a annoncé une journée de grève tardive le 31 mars, quelques jours avant les vacances.

Dans cette situation, le mouvement syndical doit agir pour éviter l'isolement et l'essoufflement des mobilisations qui sont apparues : dès maintenant, il est nécessaire d'accompagner cette auto-organisation par la base en impulsant la création d'AG inter-établissements, de ville ou départementale qui s'articulent vers une coordination nationale afin de créer un mouvement d'ampleur qui pourra déboucher sur une grève non limitée à l'avance.

Il est nécessaire aussi de populariser une plateforme revendication répondant aux urgences de la situation :

- l'annulation des suppressions de postes prévues au budget 2026, la création de tous les postes nécessaires, et plus largement le retrait du budget 2026.
- non à la militarisation de l'école : annulation des 40 000 créations de postes dans l'armée et utilisation des crédits pour la fonction publique et notamment l'éducation nationale
- la titularisation immédiate et sans conditions de tous / toutes les non-titulaires de l'éducation nationale, la création d'un statut pour les AED et AESH,
- la fin du blocage des salaires et des pensions,
- le retrait des contre-réformes visant à la déréglementation du fonctionnement des établissements (plan des "800 collèges en progrès") et à formater les personnels tout en attaquant leurs garanties statutaires (réforme des concours de recrutement des enseignant.es).

De ce point de vue, le rôle des organisations syndicales n'est pas de participer à de nouvelle "concertation" qui ne servent qu'à faciliter la politique de ce pouvoir discrédité : ces projets ne sont ni amendables ni négociables. Ainsi, il est hors de question de s'engager dans les discussions autour de la "Revue stratégique de la fonction publique 2035 – 2050", qui vise préparer des attaques contre les garanties statutaires.

Le complexe militaro-industriel, fortement implanté en France, deuxième Etat exportateur d'armes, est un lobby puissant pour promouvoir la guerre et permettre aux capitalistes de maintenir leurs profits. Afin de rendre la guerre acceptable, les grandes puissances dont la France, tout comme les médias nationaux ne cessent de promouvoir une culture des conflits armés alors que d'autres solutions sont possibles. Dans ce cadre, le ministère de la défense développe de nombreux guides et rapports pour inscrire l'esprit de défense dans les différents ministères. Dans l'éducation nationale, c'est le guide pour "acculturer les jeunes à la défense". Celui-ci invite, en plus des dispositifs existants comme les classes « Défense », à se saisir des stages de « découverte professionnelle » des classes de troisième et seconde, ainsi que les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) des classes de Bac professionnel et de CAP permettant de proposer « une imprégnation plus immersive ». La responsabilité du mouvement syndical dans l'éducation est d'agir contre cette militarisation, notamment par :

- le refus des interventions de l'armée en milieu scolaire, l'arrêt des partenariats entre l'Armée et l'Education nationale)
- la suppression des classes et dispositifs de défense et sécurité globales.
- le retrait de la "commission armée-jeunesse" pour les organisations qui en font partie, cette commission servant de caution pour le ministère de la défense.
- la lutte contre la proposition de loi Modem sur "l'enseignement de la défense".
- la lutte contre la loi de programmation militaire (LPM)

Il s'agit de combattre Macron, sa politique d'austérité et de militarisation, mais aussi l'extrême-droite, qui étend son influence dans la société. Elle cherche ainsi à imposer ses thématiques politiques, elle est aidée en cela par un pouvoir macroniste de plus en plus autoritaire et reprenant de plus en plus les schémas idéologiques fascistes. La mort de Quentin Deranque dans une bagarre a marqué une accélération de ce processus : l'Assemblée nationale a fait une minute de silence à la mémoire d'un mili-

